

## **COMITE DIRECTEUR CDOS 92**

### **PV N°3 – du mercredi 22 avril 2020 en visioconférence**

**Présents** : Jean DI MEO, Joëlle LE FRANC, Georges PIGE, Pierrette ABRAVANEL, Gérard CREPS, Bruno GIRARD, Marc GUERIN, Jean-François LAFFLY, Patrice RODER

**Excusés** : Valérie CROUILLEBOIS, Aimé BERTOCCHI, Jean-Louis BROST, Fabrice DIEU, Martine LENNE

**Assistent** : Fabien RAVELOARIJAONA et Michel KHEIRALLAH, salariés.

#### **1- Lecture et approbation du PV du Comité directeur n°2 du 12 mars 2020**

Adopté à l'unanimité des membres présents

#### **2- Actualité CNOSF / CROS**

Jean et Gérard : Retour sur les conférences et réunion par visioconférence depuis le confinement.

Le CROS est organisé en télétravail.

Premiers retours sur la demande/enquête auprès des clubs, les préoccupations principalement évoquées :

- Cotisations : certaines structures ont reçu des demandes de remboursement d'une partie de la cotisation par leurs adhérents. D'autres craignent que ces demandes arrivent prochainement. De manière générale, les cotisations ont déjà été encaissées et leur remboursement n'aura pas lieu d'être. Certains clubs envisagent une réduction de cotisation pour la saison prochaine afin de pallier au trimestre d'inactivité, ce qui reporterait l'effet négatif sur la trésorerie à 2020-2021.
- Encadrement/salariés : la façon de traiter cette soudaine inactivité est différente suivant les structures. Certaines ont placé leur salariés/éducateurs en chômage partiel alors que d'autres maintiennent les rémunérations à 100% sans faire appel au dispositif d'aide.
- Evènementiel : les pertes financières pour la saison sportive en cours seront principalement causées par l'annulation des évènements et stages prévus initialement de fin mars à cet été. Suivant les associations, ces organisations peuvent représenter une part plus ou moins importante dans la trésorerie annuelle.
- Subventions : le monde associatif sportif espère que les subventions diverses (conseil départemental, ANS) restent identiques malgré le contexte actuel, cela pour ne pas mettre en péril l'activité de certains acteurs du sport.

#### **3- Actualité CDOS 92**

- Fonctionnement du CDOS 92 :

Les 2 salariés en télétravail en activité partielle à compter du 1<sup>er</sup> avril, à raison de 14h de travail/semaine. Michel continue à suivre ses cours en ligne. La communication est

assurée par Michel et Fabien continue le suivi administratif. Son activité en milieu carcéral est en suspens jusqu'à nouvel ordre du ministère de la Justice.

- Pour l'AG, Jean propose d'être patient et d'attendre de la programmer après l'été afin de l'organiser de manière physique de préférence.
- Relecture des statuts : l'idéal serait d'avoir un Bureau composé du Président, Trésorier, Secrétaire Général et Vice-Présidents, et d'un comité directeur avec le reste des membres.
- Composition EDT envoyée au CROS, un élu et un salarié par thématique :
  - o Sport et professionnalisation : Jean-François Laffly et Michel
  - o Sport santé et bien-être : Gérard Creps et Michel
  - o Sport, éducation et citoyenneté : Patrice Roder et Fabien
  - o Sport, politiques publique et haut niveau : Jean Di Méo et Fabien
- Sollicitation du Président du CDOS 78 pour mutualiser certaines actions, notamment sur le sport santé via le haras de Jardy, avec lequel Marc est déjà en relation.
- Sollicitation de Régis Viateur pour apparaître sur l'annuaire du sport, géré par le CDOS Vienne. Le CNOSF doit lancer sa propre plateforme « Mon club près de chez moi » cet été. Le CDOS 92 préfère patienter et se tourner vers l'outil du CNOSF.
- Carte passerelle par l'USEP, demande de diffusion de l'information du dispositif aux clubs et comités par le CDOS pour la rentrée scolaire

#### **4- Questions diverses :**

- Les factures reçues depuis mars sont des prélèvements, les comptes sont donc à jour.

**La séance est levée à 16h.**

**La prochaine réunion sera organisée lorsque des indications de déconfinement seront communiquées, un peu avant le 11 mai.**

P/O

Fabien RAVELOARIJAONA